

Cfdt:

Interco 44
Centre de Gestion
de Loire-Atlantique

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Vote électronique du 3 au 10 décembre

NE LAISSEZ PAS VOTRE VOIX A D'AUTRES,

VOTEZ !



**Seule organisation syndicale présente
à l'ensemble des instances**

Nos CANDIDAT.ES

CCP

Clément CADART	Chargé d'affaires	Territoire d'énergie 44
Vincent CLAVIER	Rédacteur	Pornic Agglo
Alexandra DESJARDINS	Agent d'entretien, logistique	Machecoul St Même
François PAQUET	Chargé d'affaires	Territoire d'énergie 44
Anne-Gaëlle ARDIET	Rédacteur	CC Sud Retz Atlantique
Marie VERFAILLIE - KERNEVES	Agent social	Carquefou
Florence SOURISSEAU	Attachée	Bouguenais
Véronique GROLLEAU	Attachée	Machecoul Saint-Même
Fatima ALBERT-LEHAM	Adjoint technique	Carquefou
Marion GUY	Rédacteur	CC Sud Retz Atlantique



Pourquoi voter CFDT

UNE ÉQUIPE DE CANDIDAT-ES QUI VOUS DÉFEND

La CFDT prône un syndicalisme de proximité et d'écoute : un dialogue constructif mais exigeant. Voter CFDT, c'est s'offrir une protection juridique et sociale : un réseau de conseils en cas de coups durs (procédures disciplinaires, restructurations).

L'UNION FAIT LA FORCE

Pour avoir des élu.es CFDT légitimes et respecté.es face aux élus qui siègent au centre de gestion.

Pour désigner des collègues, de divers collectivités et établissements, de divers métiers, de toutes les catégories, qui porteront au quotidien vos difficultés et vos droits, quelque soit votre employeur.

Votre vote détermine qui veillera à vos conditions de travail et à votre santé.





Nos valeurs

La CFDT fonde son action sur cinq valeurs essentielles :
émancipation, solidarité,
égalité, démocratie et
indépendance,
qui structurent un engagement constant : faire progresser une société plus juste, où chaque personne peut agir sur son travail, son parcours et sa vie collective.

**Agents publics respectés :
Services publics de qualité**
Elections Fonction Publique - Le 10 décembre 2026



Notre force, ce n'est pas la démagogie, c'est le sérieux de notre action et de notre militantisme. La vraie radicalité, aujourd'hui, c'est d'assumer la nuance.

C'est d'assumer le dialogue avec celles et ceux avec qui nous ne sommes pas d'accord.

C'est l'engagement le plus exigeant qui soit.

Voilà notre radicalité : ne renoncer ni à nos convictions, ni au dialogue.

Marylise Léon
Secrétaire générale de la CFDT

NOTRE ENGAGEMENT

Assurer la défense des droits des agent-e-s confronté-e-s à des difficultés concernant : la titularisation, le congé de formation, le temps partiel... dans la fonction publique territoriale.

Participer aux décisions qui ont un impact sur le travail et le parcours professionnels des agent-e-s.

Au sein de la CCP, nos élus soutiendront les agents pour les décisions individuelles qui les concernent :

- les licenciements, ruptures de contrat
- les décisions de non-renouvellement du contrat d'embauche d'un fonctionnaire handicapé

Au sein de la CCP nos élus défendrons vos recours concernant :

- les refus de formation
- le temps partiel (refus d'une demande initiale ou de renouvellement, conflit relatif aux conditions d'exercice)
- la révision du compte rendu de l'entretien professionnel annuel
- le télétravail
- les congés (Compte Épargne Temps)
- les refus de démission

Avoir des élus CFDT en CCP de votre catégorie, c'est aussi :

Avoir des représentants CFDT en conseil de discipline
pour statuer sur les propositions de sanction

Pouvoir bénéficier de conseils, d'accompagnement

La CFDT a développé un réseau d'experts formés, en mesure de proposer un suivi individuel à tous les agents qui la sollicitent.



Pour
adhérer

Contact
interco44@interco.cfdt.fr



INTERCO 44
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Syndicat National
des Directions Générales
des Collectivités Territoriales

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

10 DÉCEMBRE 2026

Commission Consultative
Paritaire

LE SNDGCT, LA FORCE DU COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS LES TERRITORIAUX

C'est en **Commission Consultative Paritaire** que sont examinées les situations individuelles des agents contractuels. Elle examine les décisions les plus sensibles : licenciement, discipline, entretien professionnel, temps partiel ou télétravail.

*Le 10 décembre 2026,
je choisis le syndicat national qui représente,
soutient, fédère toutes les directions générales,
et contribue à l'action publique*



5 ENGAGEMENTS, 1 AMBITION : ÊTRE UTILE À CHACUN, DÉFENDRE TOUS

1



VOUS DÉFENDRE

Expertise statutaire
Défense individuelle
et collective
Représentation
efficace en toutes
circonstances

2



ÊTRE À VOS CÔTÉS

Réseau local à l'écoute
Accompagnement
Médiation
Entraide et soutien au
quotidien

3



PORTER NOS VALEURS

Respect, écoute et
bienveillance
Solidarité
Intégrité, loyauté et
indépendance
Intérêt général

4



FAIRE AVANCER VOS DROITS

Carrière et mobilité
Rémunération
Formation
Santé, sécurité et
conditions de travail

5



PESER DANS LES DÉCISIONS

Dialogue social
Négociation
Expertise et
influence au niveau
national et local

Votre voix compte. Ensemble, faisons avancer la Territoriale !

EN VOTANT SNDGCT, VOUS DONNEZ PLUS DE FORCE À VOTRE VOIX



CE QUE NOUS DÉFENDONS :

- 1 Affirmer notre attachement au statut et au concours, tout en défendant leur nécessaire adaptation et leur assouplissement pour répondre aux enjeux territoriaux d'aujourd'hui et de demain.
- 2 Améliorer les parcours professionnels, faciliter les mobilités et mieux reconnaître l'expérience, les compétences et les responsabilités exercées.
- 3 Rétablir l'attractivité salariale de la fonction publique territoriale, par la revalorisation des grilles indiciaires et une rémunération davantage en adéquation avec le niveau des fonctions et des responsabilités.
- 4 Renforcer la formation afin d'accompagner les évolutions professionnelles et les exigences croissantes de l'action publique locale.
- 5 Reconnaître les fonctions de direction générale et de secrétariat général de mairie, indispensables au bon fonctionnement, à la continuité et à la sécurité juridique des collectivités.
- 6 Poursuivre sans relâche notre mobilisation pour garantir une protection fonctionnelle effective des cadres territoriaux, notamment en cas de mise en cause au titre du régime de responsabilité des gestionnaires publics (RGP).

EN VOTANT POUR LA LISTE CONDUITE PAR LE SNDGCT :



**Vous faites le choix
d'une force collective**
Écoutée au niveau
national et présente
dans les débats
territoriaux



**Vous votez pour un
syndicat crédible**
Qui défend les
collectifs de travail et
valorise vos métiers



**Vous renforcez un
dialogue social
dynamique**
Responsable et utile à
tous les territoriaux



**Vous bénéficiez
d'interlocuteurs engagés**
Proches du terrain,
reconnus pour leur
expertise territoriale



LE 10 DÉCEMBRE 2026

VOTEZ SNDGCT !

Votre voix. Nos compétences. Notre force collective.

**UN SYNDICAT
PROCHE, EXPERT ET
INDÉPENDANT**

à vos côtés !